

**Challenge régional  
de pétanque  
inter-Administrations  
« *Stéphane Behague* »**

**à**

**Marck**

**le samedi 17 novembre 2018**

**organisé par l'ASCEE 62  
en partenariat avec la SRIAS**



Hauts de France  
**SRIAS**  
Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale



**ASCEE 62**  
couleur passion



**BANQUE FRANÇAISE  
MUTUALISTE**  
LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC





Chers Collègues,

La SRIAS NORD – PAS-DE-CALAIS, devenue ce jour la SRIAS HAUTS-DE-FRANCE, vous invite au tournoi de pétanque inter-administrations « Stéphane Behague » qui aura lieu cette année, le 17 Novembre 2018, à Marck-en-Calaisis.

Je remercie le Président de l'ASCEE 62 et son équipe pour la tenue une nouvelle fois de ce formidable tournoi.

Je vous souhaite de passer une excellente journée entre collègues de différentes administrations de l'État des Hauts-de-France.

Pascal Marié  
Co-Président de la SRIAS HDF

PS : nouveau site de la SRIAS HDF :  
[www.srias-hautsdefrance.fr](http://www.srias-hautsdefrance.fr)



Cher(e)s collègues,

Après Dourges en 2014, Courcelles-les-Lens en 2016, Marck en 2017 l'Association Sportive, Culturelle et d'Entraide de l'Equipement de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais (DDTM 62) vous propose le **4ème challenge régional inter-Administrations de pétanque « Stéphane Behague »**.

Une nouveauté cette année : puisque nous sommes limités en nombre (28 équipes uniquement) et afin de faire profiter un maximum de monde, le challenge se fera **en triplettes**.

Notre choix s'est une nouvelle fois porté sur la commune de Marck, accueillante, sportive et possédant toutes les infrastructures nécessaires à l'organisation d'une telle manifestation. De par son implantation à proximité des autoroutes A16 et A216, de la gare TGV de Frethun, le site est très facilement accessible.

Nous vous adressons ci-joint le dossier de présentation et la fiche d'inscription que nous vous demandons de bien vouloir nous retourner avant le 10 octobre 2018 (dernier délai). **Le nombre de participants étant limité, les inscriptions incomplètes ne seront pas prises en compte.**

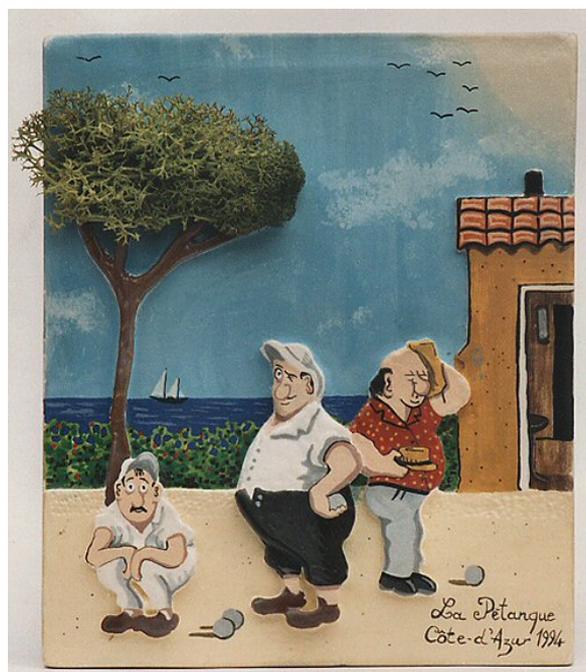
Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements, n'hésitez pas à me contacter :

**VANHOUTTE Ludovic**  
**Président de l'ASCEE 62**  
**DDTM du Pas-de-Calais**  
**100, Avenue W. CHURCHILL**  
**62000 ARRAS**  
**ludovic.vanhoutte@pas-de-calais.gouv.fr**  
**Tél : 03.21.22.90.70.**

Recevez, chers collègues, nos salutations amicales.

Le président de l'ASCEE 62

# Challenge régional inter-Administrations de pétanque 2018



## **SOMMAIRE :**

- 1/ Le programme**
- 2/ Déroulement de l'épreuve**
- 3/ Règlement**
- 4/ Enregistrement des résultats**
- 5/ Arbitrage**
- 6/ Récompenses**
- 7/ Déclaration**
- 8/ Annexes :**
  - Fiche d'inscription joueur**
  - Fiche d'inscription par équipes**
  - Fiche récapitulative d'inscriptions**

# *Le programme*

L'accueil des participants s'effectuera de 8 heures 30 à 8 heures 45 au boulodrome *Alfred Bertout* à **Marck, avenue de Verdun**.

Le tirage au sort sera préétabli et le début des rencontres se fera à 9h00.

A partir de 12h00, un repas en commun sera servi par l'équipe de l'ASCEE 62 et du club local.

L'après-midi, les rencontres se poursuivront jusqu'à la finale. L'annonce des résultats et la remise des coupes seront effectuées après la finale.

**ATTENTION : le challenge est limité à 28 triplettes** (si le nombre d'inscrits dépasse ce chiffre, un tirage au sort sera effectué le 10 octobre).

Aucune inscription par mail ne sera acceptée.

Seule l'équipe gagnante en 2017 est prioritaire.



# Déroulement de l'épreuve

L'épreuve se déroulera en triplettes (28 équipes de 3 personnes – 2 boules par personne). Elle est ouverte à tous les fonctionnaires d'Etat des Hauts-de-France, leur conjoint et leurs enfants à charge. Une équipe peut être composée de 3 agents provenant d'Administrations différentes.

Un concours principal réunira toutes les équipes masculines, féminines ou mixtes.

Ce concours principal se déroulera par tirage au sort intégral sur 3 parties en 13 points gagnants. Un classement sera effectué en fonction du nombre de parties gagnées + goal-average.

Au terme de ces 3 rencontres, les 8 meilleures équipes continueront dans un concours général et joueront les quarts de finale de la manière suivante : le 1<sup>er</sup> contre le 8<sup>ème</sup>, le 2<sup>nd</sup> contre le 7<sup>ème</sup>, etc...

Les 8 suivantes joueront dans un concours complémentaire (quarts de finale : le 9<sup>ème</sup> contre le 16<sup>ème</sup>, le 10<sup>ème</sup> contre le 15<sup>ème</sup>, etc...

Les 12 dernières joueront dans un concours complémentaire (même principe).

Ces concours s'effectueront ensuite par élimination directe jusqu'à la finale. L'ASCEE 62 se réserve le droit de modifier le déroulement de l'épreuve en fonction du nombre d'équipes.

**Des trophées et des lots seront remis aux meilleures équipes de chaque concours.**

## Règlement

Les parties se joueront en intérieur sur les terrains du boulodrome (ou à l'extérieur après accord des responsables, si le temps le permet).

Le règlement de la Fédération Française de pétanque (FFPJP) sera appliqué.

## Enregistrement des résultats

A l'issue de chaque partie, la présence d'un membre de chaque équipe (gagnante et perdante) est requise à la table de marque. Le résultat ne sera enregistré qu'à cette condition.

# Arbitrage

Des membres de l'ASCEE 62 seront à la disposition des équipes participantes pour régler les points litigieux.

## Récompenses

A l'issue du challenge, **des récompenses (trophées + lots) seront attribuées aux meilleures équipes de chaque concours.**

Le trophée régional sera remis à l'équipe gagnante du concours général avec obligation de le remettre en jeu l'année suivante.

Le trophée régional sera acquis au bout de 3 victoires.

## Déclaration

Tout participant reconnaît avoir pris connaissance et accepte ce présent règlement. Nous vous rappelons que ce challenge est placé sous le signe de l'amitié et de la convivialité.

# **Annexes**

# Challenge régional inter-Administrations de pétanque 2018

## Fiche d'inscription individuelle

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

**Administration d'État représentée :**

Adresse administrative :

Téléphone :

Mail :

**Joueur/Accompagnateur** : 10 euros (repas + frais d'organisation)

**Le chèque sera établi à l'ordre de l'ASCEE 62.**

Le repas sera pris en commun.

Des boissons seront disponibles sur place.

# Challenge régional inter-Administrations de pétanque 2018

## Fiche récapitulative des inscriptions (par équipe)

<b>Concours triplettes</b> masculines, féminines, mixtes
<b>Equipe n°1</b> Joueur 1 : Joueur 2 : Joueur 3 :
<b>Equipe n°2</b> Joueur 1 : Joueur 2 : Joueur 3 :
<b>Equipe n°3</b> Joueur 1 : Joueur 2 : Joueur 3 :
<b>Equipe n°4</b> Joueur 1 : Joueur 2 : Joueur 3 :
<b>Equipe n°5</b> Joueur 1 : Joueur 2 :
<b>Equipe n°6</b> Joueur 1 : Joueur 2 : Joueur 3 :
<b>Equipe n°7</b> Joueur 1 : Joueur 2 : Joueur 3 :
<b>Equipe n°8</b> Joueur 1 : Joueur 2 : Joueur 3 :

